



PROGRAMME FEVRIER 2023

21, boulevard Longchamp
13001 MARSEILLE

☎ 04 91 62 11 15

Courriel :
contact@comiteduvieuxmarseille.net

Site : www.comiteduvieuxmarseille.net

Suivez-nous sur Facebook
<https://www.facebook.com/comiteduvieuxmarseille/>

Responsables :

- ◆ Rédaction : Yves Davin
- ◆ Composition et impression : Andrée Maurin & Bernadette Renard
- ◆ Expédition : Robert Ravetti

Sauf indication contraire, les activités se déroulent au siège : 21 boulevard Longchamp

Nous rappelons que le nombre de places étant, par mesure de sécurité, limité à 100, les conférences sont réservées aux Membres du Comité à jour de leurs cotisations.

PREMIERE SEMAINE DE FEVRIER 2023

Jeudi 2	14h	COMMISSION DU PATRIMOINE (Yves Davin, Georges Aillaud, Michèle Delaage, Michel Franceschetti) Faire connaître, défendre et illustrer le patrimoine de Marseille et de son terroir, sous toute forme d'expression et organiser « la veille patrimoniale » sont des missions essentielles. Pour cela, votre contribution, vos avis sont précieux
---------	-----	--

SECONDE SEMAINE DE FEVRIER 2023

Lundi 6	17h30	COURS DE PROVENÇAL (Pierrette Bérengier)
Mardi 7	15 h	ATELIER DU PARLER MARSEILLAIS (Alain Raissiguié)
Mardi 7	17 h	CONFERENCE « Les calanques vues du ciel, un rêve d'enfant devenu réalité » Par Georges Kouyoumontzakis
Vendredi 10	9 h	RANDONNEE PEDESTRE (J & Y Rouzaud tél 06 74 72 98 14 et G.Willey tél 06 47 23 52 57) - « Les balcons de Ceyreste » Distance 10 kms environ – 150 mètres de dénivelé – 3h30 Départ 9 h – RDV sortie Métro des Chartreux – Place de l'Eglise Repas sorti du sac - <i>Inscription obligatoire à l'aide du bulletin ci-joint</i>

TROISIEME SEMAINE DE FEVRIER 2023

Mardi 14	17 h	RENCONTRE MARSEILLAISE® A LA BMVR DE L'ALCAZAR Salle de conférence « Le Marseille de Henri Frédéric Blanc » En présence d'Henri Frédéric Blanc, animée par Patrick Coulomb avec lectures de textes par un comédien
Samedi 18	15 h	GALA DES NAVETTES (Jacques Mouton) 2 films au programme « Histoire de Venise la Sérénissime » - durée 50 minutes « Venise secrète » - durée 1h10 minutes A l'issue des projections, gâteaux et Boissons Participation 6 euros à régler le jour du gala <i>Inscription obligatoire à l'aide du bulletin ci-joint</i>

PROGRAMME FEVRIER 2023 (suite)

QUATRIEME SEMAINE DE FEVRIER 2023

Mardi 21	15 h	ATELIER DU PARLER MARSEILLAIS (Alain Raissiguier)
Mardi 21	17 h	CONFERENCE « Le grand renfermement au Refuge de Marseille » Par Annick Riani

CINQUIEME SEMAINE DE FEVRIER 2023

Lundi 27	17h30	COURS DE PROVENÇAL (Pierrette Bérengier)
Mardi 28	14h30	COMMISSION BIBLIOPHILIE (Claude Lanet) Réunion mensuelle des amateurs de beaux livres. Tous peuvent apporter les ouvrages qui leur paraissent intéressants à étudier : reliés ou brochés, illustrations, tirages limités, envois ou dédicace, caractéristiques du papier, etc. Nous ferons tout ce qu'il est possible pour vous renseigner et éventuellement, donner une estimation si possible, de ma part. Pour certains ouvrages rares ou méconnus je ferai des recherches plus approfondies à mon domicile : résultats le mois suivant. Alors, venez nous voir avec vos trouvailles.
Mardi 28	17 h	CONFERENCE « La table de Monsieur Thiers » Par Patrick Boulanger
Mercredi 1 ^{er} mars	13h30	VISITE COMMENTEE (sous réserve) « Quartier du Merlan » (Nicole Nerieux 06 27 19 37 70) <i>Inscription obligatoire à l'aide du bulletin ci-joint</i>
Vendredi 3 mars	14h30	CARRE DES ECRIVAINS® (Yves Davin, Josiane Pierri et Michèle Delaage) Le thème choisi pour 2024 « autour du Vieux-Port » Si vous souhaitez participer à cette nouvelle édition, n'hésitez pas à venir ; La présence de toute personne intéressée est la bienvenue

**PARTICIPATION (COTISATION) 2023 BULLETIN D'IDENTIFICATION
A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT - ATTENTION DERNIERE RELANCE**

Nom et Prénom.....

N° Adhérent :

Date de naissance.....

Nom et Prénom.....

N° Adhérent :

Date de Naissance.....

Adresse postale :

Courriel :

 

▪ Cotisation à régler :

Moins de 25 ans : 30 €

Individuelle 52 €

Couple 80 €

(1 chèque spécifique)

Total :

▪ Don libre à Association reconnue d'utilité publique

(Participation plus don sont déductibles à 66 % des revenus déclarés :

Exemple : 80 € versés ne vous coûte que 27 € ou 100 € versés ne vous coûte que 34 €)